Numéro 293 - Octobre 2017

Bulletin Communal

Tenneville

En bref

p.3 Renumérotation de Champlon et Journal
p.7 Vente de bois
p. 9 Semaine du commerce équitable
p.10 C'était la rentrée pour nos écoliers
p.12 Mérite sportif
p.16 Des conférences sur la citoyenneté

Editorial : Aux actes, citoyens !

Notre démocratie, a-t-on coutume de dire, est née à Athènes au Vème siècle avant Jésus-Christ. Sur la colline de la Pnyx, environ toutes les semaines, l'assemblée des citoyens s'y réunissait afin de prendre les grandes décisions qui allaient présider à l'avenir de leur cité.

Qu'importe que ces citoyens ne forment que 30 % de la population active, qu'importe que le pouvoir de l'assemblée ne passe peu à peu aux mains des magistrats, le mythe de la démocratie athénienne, de la démocratie citoyenne, est parvenu jusqu'à nous avec la vigueur des plus belles utopies.

Aujourd'hui, nos Etats modernes ne peuvent plus se permettre de réunir l'ensemble de leur population pour prendre des décisions quotidiennes. Les démocraties modernes sont des démocraties représentatives : les citoyens n'y ont plus pour tâche de participer à l'organisation du bien commun, mais de désigner les personnes qui s'en chargeront. C'est « le moins mauvais des systèmes » de Churchill, une organisation de l'Etat qui garantit la souveraineté populaire, mais qui n'est pas exempte de défauts. En détachant les élus du reste de la population, la démocratie représentative crée de facto une distance entre ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés, une distance qui, sans la responsabilité des uns et l'éducation des autres, peut facilement se muer en fracture.

Aujourd'hui, alors que la plupart des citoyens se disent peu intéressés par la vie publique au niveau communal (73 % selon une récente enquête de l'Union des Villes et Communes), alors que le fossé entre l'élu et le citoyen semble n'avoir jamais été aussi large, un désir de changement, de renouveau, de ré-inspiration semble souffler sur notre pays, sur la Wallonie et ses communes. Tout le monde est conscient qu'il est nécessaire de réinventer la démocratie, de la ré-enchanter pour y donner une vraie place au citoyen. Associer, en somme, à la démocratie représentative garante de nos libertés fondamentales, un soupçon de cette démocratie citoyenne qui faisait vibrer le coeur d'Athènes.

La Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), se réunit minimum 6 fois par an et émet notamment des avis sur les projets urbanistiques privés et publics.

De nombreuses possibilités de participer à la vie publique, bien que méconnues et peu pratiquées, existent pour le citoyen. Commissions communales, projets citoyens, droit d'interpellation au Conseil communal… D'autres sont sans doute à créer, en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs ou en osant l'innovation et le changement. Comment intéresser le citoyen à la gestion publique ? Comment lui permettre d'y trouver sa place ? Comment faire de l'initiative populaire un atout et non une contrainte ? Comment éviter les dérives ? Autant de questions qui méritent d'être posées dans un débat salutaire et plus que nécessaire.

En octobre et novembre prochains (lire en page 16), Tenneville Culture installe ce débat dans nos villages en lançant une série de trois conférences-ateliers parrainées par Jean Faniel, directeur du CRISP, et Ludivine Damay, professeur en sociologie politique à l'ULB.

L'occasion pour tous les citoyens de notre Commune, ainsi que des communes voisines, de partager leurs idées, leurs ressentis et leurs projets pour le vaste chantier d'une nouvelle démocratie.
Nous vous y attendons nombreux, constructifs et imaginatifs. Car la démocratie de demain appartient à chacun.

Nicolas Charlier, Echevin

Documents de population : accès gratuit en ligne

Le service public fédéral Intérieur (IBZ) permet l'accès gratuitement en ligne 7j/7 et 24h/24 aux documents suivants :
- Certificat de composition de ménage
- Certificat de résidence principale (avec ou sans historique)
- Certificat de nationalité belge
- Certificat de vie
- Certificat de résidence en vue d'un mariage
- Certificat de mode de sépulture et/ou rites
- Certificat d'un électeur belge
- Extrait des registres

Vous pouvez accéder à toutes vos données et télécharger et imprimer ces documents dont la valeur légale est identique à celle des documents remis par votre administration communale, grâce à la signature électronique. Afin de vous connecter, un lecteur de cartes d'identité est nécessaire.

www.ibz.rrn.fgov/fr/registre-national/mon-dossier/

Mon DOSSIER ibz Intérieur Binnenlandse Zaken

Renumérotation des habitations de Champlon

Depuis le 21 décembre 2015, de nouveaux noms de rue font officiellement partie du paysage des villages du territoire couvrant l'ancienne Commune d'Erneuville.

Ces changements, qui vont de pair avec une renumérotation des immeubles, font partie d'une réflexion globale sur l'ensemble de la Commune de Tenneville.
Comme signalé à plusieurs reprises, l'ancienne Commune de Champlon (phase 2) ainsi que celle de Tenneville (phase 3) subiront également une renumérotation officielle.

Quelques nouveaux noms de rue ayant dû être ajoutés au vu de l'évolution de l'aménagement du territoire communal, l'avis de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie doit à nouveau être sollicité. Ces noms devront ensuite faire l'objet d'une décision du Conseil communal.

Sauf changement, l'administration du Registre national prévoit une transposition officielle en <u>décembre 2017</u>.

Ces modifications concerneront la phase 2, c'est-à-dire tous les habitants et propriétaires de logements et bâtiments des villages de Champlon et Journal (ainsi que la rue Saint-Quoilin côté Tenneville).
Un courrier personnel parviendra aux intéressés avant la date du changement. Il contiendra la nouvelle adresse ainsi que toutes les informations et instructions nécessaires.
L'administration communale se tient d'ores et déjà à votre disposition pour toute question au 084 45 00 53 ou leslie.bosendorf@tenneville.be

Ramassage des encombrants : le 26 octobre SUR INSCRIPTIONS

La Commune de Tenneville a réalisé une convention avec l'ASBL « L'Entrep'eau » qui développe un projet d'économie sociale pour réaliser le ramassage des encombrants.
Comme antérieurement, vous devez vous inscrire auprès de l'administration communale pour bénéficier du ramassage. Contact : Pierre Koeune 084/45.00.56 pierre.koeune@tenneville.be **pour le 20 octobre au plus tard.**

<u>RAMASSAGE :</u>
<u>Le Jeudi 26 octobre à partir de 9h30</u>

<u>ATTENTION :</u>
<u>Sur inscription, pour le 20 octobre au plus tard</u>

Que peut-on mettre dans les encombrants ?
Les encombrants sont les déchets non dangereux et non recyclables, trop lourds ou trop grands pour être placés dans le récipient de collecte habituel (duo-bac ou sac).

Un déchet non dangereux et non recyclable qui entre dans le sac translucide ou dans le côté gris du duo-bac ne peut donc pas se retrouver au recyparc.

Carte de fréquentation du parc à conteneurs

Votre carte de fréquentation du parc à conteneurs contient 10 cachets (1 par mois) ?

Surtout, ne la déposez pas dans la boîte aux lettres de l'administration communale.

Présentez-vous auprès de Mme Radelet afin de retirer immédiatement vos chèques-commerce.

Ne déposez surtout pas vos cartes dans la boîte aux lettres de l'administration communale, il n'y sera donné aucun suivi.

Etat civil

Naissance
09/08/2017 Jack, fils de Michaël Leloup et Aurore Baudesson, de Trèsfontaines

Mariage
19/08/2017 Delphine de Meeûs d'Argenteuil et Loris Grandjenet, de Wyompont

Décès
20/08/2017 Forgeur Julie, épouse Dropsy Ghislain, de Champlon
06/09/2017 Thomas Giselle, veuve de Ruette José, de Tenneville (home)

Compte-rendu succinct du Conseil communal du 09/08/2017

Le Conseil communal réuni en séance publique,

Le procès-verbal de la séance du 30 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

Travaux au village de Trèsfontaines : arrêt du cahier des charges et approbation des conditions et du mode de passation du marché

Considérant le cahier des charges relatif à ce marché établi par l'auteur de projet, DST, La Province de Luxembourg, Rue du Carmel, 1 à 6900 Marloie ;
Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 338.594,09 € hors TVA ou 409.698,85 €, 21% TVA comprise (71.104,76 € TVA cocontractant) ;
Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure ouverte ;
Décide :
- D'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "PIC 2017-2018 - Travaux au village de Trèsfontaines" et le montant estimatif.
- De passer le marché par la procédure ouverte.
- La présente décicison sera jointe au dossier de demande d'avis sur projet, au Fonds d'investissement des Communes, à l'adresse Département des Infrastructures subsidiées.

Remembrement Erneuville : intervention communale pour la partie non subsidiée dans l'étude des travaux voiries du réseau primaire, 3ème partie, phase III

Vu la demande du Comité d'aménagement foncier Erneuville du 07 juillet 2017 en vue d'établir une convention pour la prise en charge de la part non subsidiée du marché de services
Considérant le tableau de répartition de la dépense duquel il ressort que le montant total après adjudication est de 6.613,92 € TVA comprise,
Considérant que la dépense après adjudication, à charge de la Commune de Tenneville est de 2.645,57 € TVAc, représentant 40% du montant de l'étude,
Décide :
- la Commune interviendra dans le prix total de l'étude des travaux de voiries du réseau primaire, 3ème partie, phase III pour un montant de 2.645,57 € TVA comprise.

Acquisition et maintenance de défibrillateurs : approbation d'adhérer au marché passé par la Province de Luxembourg

Vu la possibilité d'adhérer à une centrale de marché mise en œuvre par la Province de Luxembourg en vue de l'acquisition et de la maintenance de défibrillateurs,
Décide :
- d'adhérer à la centrale de marché relative à l'acquisition et à la maintenance de défibrillateurs pour les besoins de la Province de Luxembourg et des autres entités publiques intéressées par la Province de Luxembourg.
⇒
- de charger le Collège communal de la gestion du dossier.

PoWalco : décision d'adhérer

Vu le décret du 30 avril 2009 relatif à l'information, la coordination et l'organisation des chantiers sous, sur et au-dessus des voiries ou des cours d'eau;
Vu la mise en place de la plateforme PoWalCo depuis le 1er janvier 2017;
Considérant que la Commune doit adhérer à PoWalCo, en tant que gestionnaire de voirie; et de distribution d'eau
Considérant l'imposition régionale d'utiliser le portail informatique mis en place afin de règlementer l'élaboration des chantiers sur le domaine public communal,
Décide :
Article 1er : d'adhérer à l'asbl PoWalco ;
Article 2 : de demander au Gouvernement wallon son approbation sur l'adhésion de la Commune à l'asbl PoWalco,

Acquisition de mobilier urbain : arrêt du cahier des charges et approbation des conditions et du mode de passation du marché

Considérant le cahier des charges relatif au marché "Acquisition de mobilier urbain" établi par la Commune de Tenneville;
Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 10.450,00 € hors TVA ou 12.644,50 €, 21% TVA comprise;
Décide :
Article 1er : d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché
Article 2 : de passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

Acquisition de plaquettes bois alimentant la chaufferie communale pour les années 2017 et 2018 : arrêt du cahier des charges et approbation des conditions et du mode de passation du marché

Considérant le cahier des charges relatif au marché "Acquisition de plaquettes bois alimentant la chaufferie communale pour les années 2017 et 2018" établi par la Commune de Tenneville.
Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 16.363,64 € hors TVA ou 19.800,00 €, 21% TVA comprise ;
Décide :
Article 1er : d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché
Article 2 : de choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Fabrique église de Roumont : compte 2016

Approuve tel que modifié par la Commune de Bertogne, gestionnaire du dossier, le compte de l'exercice 2016 de la Fabrique d'église de Roumont.

Modifications budgétaires n°1 ordinaire et extraordinaire du budget 2017

Décide à l'unanimité :
D'approuver, comme suit, les modifications budgétaires n° 1 ordinaire - extraordinaire de l'exercice 2017

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	5.102.264,31	2.407.000,00
Dépenses totales exercice proprement dit	5.092.696,03	2.788.100,00
Boni / Mali exercice proprement dit	+ 9.568,28	- 381.100,00
Recettes exercices antérieurs	321.215,15	1.041.799,51
Dépenses exercices antérieurs	59.300,32	1.049.118,22
Prélèvements en recettes	0,00	563.146,71
Prélèvements en dépenses	120.000,00	174.728,00
Recettes globales	5.426.479,46	4.011.946,22
Dépenses globales	5.271.996,35	4.011.946,22
Boni / Mali global	+151.483,11	0,00

Octroi d'une prime à la construction

Décide d'accorder une prime à la construction d'un montant de 2.750 € pour une construction « Sur le Bâtis »

ASBL Terre : renouvellement convention

Attendu que si l'on veut poursuivre la collecte des déchets textiles usagés par le biais de bulles à textiles, il est nécessaire de reconduire cette convention ;
Décide :
Art. 1 : de reconduire la convention proposée par l'asbl Terre.

Soutien en ressources humaines et logistiques : accord-cadre

Vu le courrier reçu de la Province de Luxembourg qui propose un soutien en ressources humaines et logistiques,
Décide de conclure cet accord-cadre, ayant pour but la mutualisation des moyens humains et matériel.

Protection civile : motion

Considérant que la nécessité d'assurer à la population et aux entreprises, sur l'ensemble du territoire belge et dans l'équité, une sécurité civile optimale, constitue une responsabilité prioritaire et inaliénable de l'Etat fédéral
Confronté à la décision du Gouvernement fédéral de réduire les prestations de la Protection civile à un nombre restreint d'interventions spécialisées de seconde ligne, à l'exclusion de tout renfort à la première ligne de secours assurée par les pompiers des zones de secours, et de supprimer 4 des 6 casernes du réseau existant, dont les casernes wallonnes de Ghlin et de Libramont, pour ne maintenir que les seules casernes de Brasschaat en Flandre et Crisnée en Wallonie ;
Considérant en particulier que ledit plan :
- Constitue, par le repli de la protection civile sur un nombre restreint d'activités de seconde ligne en dehors de toute intervention d'urgence, une réduction des services assurés par l'Autorité fédérale en matière de sécurité civile aussi injustifiée qu'inacceptable;
- Engendre dès lors un transfert de la charge financière liée à la protection de la sécurité civile de l'Autorité fédérale vers les Communes et contrevient dès lors au principe de neutralité budgétaire de la réforme annoncée envers les différentes Entités et Autorités territoriales ;
- Entraîne, en termes d'accessibilité et d'efficacité des secours de la protection civile dans leur nouveau profil d'intervention, une augmentation significative et inacceptable du risque pour une grande partie du territoire wallon, ses Communes, ses habitants et ses entreprises, en raison de la localisation excentrée, aux confins du Limbourg et du Brabant flamand, de la caserne de Crisnée comme unique caserne de la protection civile restant en Wallonie et de la suppression des casernes de Ghlin et de Libramont, en particulier pour les Communes wallonnes et leurs populations les plus éloignées de Crisnée, notamment dans l'Ouest et le Sud du Hainaut, dans le Sud namurois et en Province de Luxembourg ;

- Pénalise tout particulièrement les Communes et les populations des zones rurales wallonnes, en termes d'efficacité opérationnelle et stratégique de leurs zones de secours face à la problématique d'ensemble de la sécurité civile,
Demande au Gouvernement fédéral de charger le Ministre de l'Intérieur de revoir son plan de restructuration de la protection civile, de revenir sur la décision de réduction des prestations de celle-ci et de son retrait complet de la première ligne d'urgence ainsi que sur la suppression, en Wallonie, des casernes de protection civile de Ghlin et de Libramont.

Dans le cadre de la transparence de la gestion communale, et suivant la décision du Conseil communal : publication des mandats rémunérés et non signalés dans le bulletin communal

Le Collège communal informe que la publication des mandats rémunérés non signalés sera reprise dans le prochain bulletin communal (cfr bulletin du mois de septembre).

Compte-rendu succinct du Conseil du 09/08/2017 (suite et fin)

Huis clos :

Ratification dans l'enseignement
Ratifie à l'unanimité les décisions du Collège communal :
du 30.05.2017 accordant à Mme Bernadette Collard, institutrice primaire, une interruption volontaire de carrière réversible à raison d'1/5ème temps
du 11.07.2017 accordant à Mme Marie Anne Gillet, institutrice maternelle, un détachement pour la Henalux à raison de 2/10ème temps .

Personnel communal : autorisation d'ester en justice
Vu le jugement rendu par le Tribunal du travail de Marche, le 08 juin 2017
Considérant qu'il appartient au Conseil communal d'autoriser le Collège communal d'interjeter appel,
Décide par 8 voix « oui », 1 voix « non » (M. Simon C.) et 2 abstentions (Mme Noël C. et M. Vandingenen J.P.)
d'autoriser le Collège communal à interjeter appel du jugement rendu.

Séance publique :

Remise brevet à M. Mathen

Le Conseil communal a remis à M. Mathen Jean Paul, domicilié Erneuville, le brevet : « Label Passeur d'idées - Insigne d'or du secteur architecte - ingénieur architecte »

En août dernier, Sa Majesté le Roi Philippe de Belgique nous avertissait de sa décision de promouvoir Monsieur Jean-Paul Mathen, Ingénieur Architecte domicilié à Erneuville au titre de lauréat du travail, Insigne d'Or du secteur arcitecte et décoré du label Passeur d'idées.
C'est vraiment avec grand plaisir que nous lui avons remis le brevet qui couronne une carrière bien remplie et très investie dans le domaine de l'architecture, mais aussi de la société civile.
Le Conseil communal lui adresse au nom de la population ses plus sincères félicitations pour cette belle carrière… qui se poursuit encore.

Le mot de l'écopasseur

Le principe : un thème par mois pendant 12 mois concernant un sujet qui traite de l'énergie dans les bâtiments résidentiels. Un bon moyen de connaître les bons plans concernant son habitation !

Octobre = isolation

Je risque sûrement d'enfoncer une porte ouverte (ce qui, en soi, est à éviter pour le sujet qui nous occupe ce mois-ci) mais le moyen le plus efficace pour diminuer sa facture de chauffage et d'eau chaude est d'isoler au mieux tout ce qui peut l'être ; c'est-à-dire la toiture, les murs, le sol, les tuyaux de chauffage dans les pièces froides,…
Isoler une habitation, c'est donc garder la chaleur à l'intérieur plutôt qu'à l'extérieur. C'est donc avoir moins froid en hiver mais également moins chaud en été, c'est avoir moins de courants d'air, c'est se protéger du bruit extérieur,… Souvent, il est recommandé de commencer par isoler sa toiture car, non seulement c'est la partie de la maison la plus simple à isoler, mais c'est également par la toiture que les pertes de chaleur d'une maison non isolée sont les plus importantes.

Quel isolant choisir ?

Il existe un bon nombre d'isolants différents (cellulose, laine de chanvre, liège, laine de verre, laine de roche, polystyrène, polyuréthane, verre cellulaire,…). Il est important de choisir son isolant par rapport à sa performance thermique, c'est-à-dire sa capacité à ne pas laisser passer la chaleur, mais également par rapport au type de paroi sur lequel l'isolant va être posé car d'autres caractéristiques devront être prises en compte comme l'étanchéité à l'eau, à l'air, la forme, la performance mécanique, l'ouverture à la vapeur d'eau,…
Par exemple, pour isoler entre des éléments de bois, les isolants en vrac à insuffler ou en rouleaux sont les plus adaptés car ils suivent les irrégularités des éléments et assurent donc une meilleure continuité de l'isolation.

Quelle épaisseur placer ?

C'est simple : plus vous mettez de l'isolant, plus la paroi est isolée. De plus, en rénovation, ce qui coûte le plus cher, c'est la préparation et la main d'œuvre… Optez donc pour la plus grande épaisseur d'isolant techniquement possible !

Lien utile : https://www.energieplus-lesite.be/index.php?id=16881

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec Thibault Delcorde, Ecopasseur, via son adresse mail : ecopasseur.btso@outlook.com

Vente de bois de chauffage : le 10 novembre à Laneuville-au-Bois

Vente publique aux enchères de bois de chauffage le vendredi 10 novembre 2017 à 19h30 à la salle « A la Fontaine » à Laneuville au Bois.

Le Collège communal procédera à la vente publique aux enchères, de bois de chauffage constitué de (voir tableau ci-dessous).

Le catalogue détaillé peut être obtenu au bureau communal de Tenneville sur simple demande au 084 45 00 42.

Rem. :
Dérogation aux articles 12 et 13 du cahier des charges pour la vente aux particuliers :
« Pour les ventes de bois non-groupées, lorsque le montant principal des lots acquis par un acheteur est inférieur à 2.479 Euros, seule la caution physique sera exigée. »
Au-delà de 2.479 Euros d'achat, une promesse de caution bancaire sera exigée.

Renseignements et visites :
Le dimanche 29 octobre 2017.
Rendez-vous fixé à 9h00 à l'église de Laneuville-au-Bois.

Agents des forêts :
Laneuville-au-Bois: WARLOMONT P. 0473/ 540 296
Converserie: HERMAN S. 0473/94 61 67
Bois de Champlon: SCHOT A. 0479/67 05 03

N° lot	Situation	Nature du produit	M³
1	Laneuville-au-Bois	93 hêtres	22
2	Laneuville-au-Bois	85 hêtres	23
3	Laneuville-auBois	72 hêtres	20
4	Laneuville-au-Bois	43 hêtres	13
5	Laneuville-au-Bois	85 hêtres	26
6	Laneuville-au-Bois	70 hêtres	25
7	Laneuville-au-Bois	85 hêtres	27
8	Laneuville-au-Bois	95 hêtres	24
9	Laneuville-au-Bois	103 hêtres	27
10	Laneuville-au-Bois	91 hêtres	20
11	Laneuville-au-Bois	115 hêtres	31
12	Converserie	28 hêtres	22
13	BOIS DE Champlon	14 bois	15

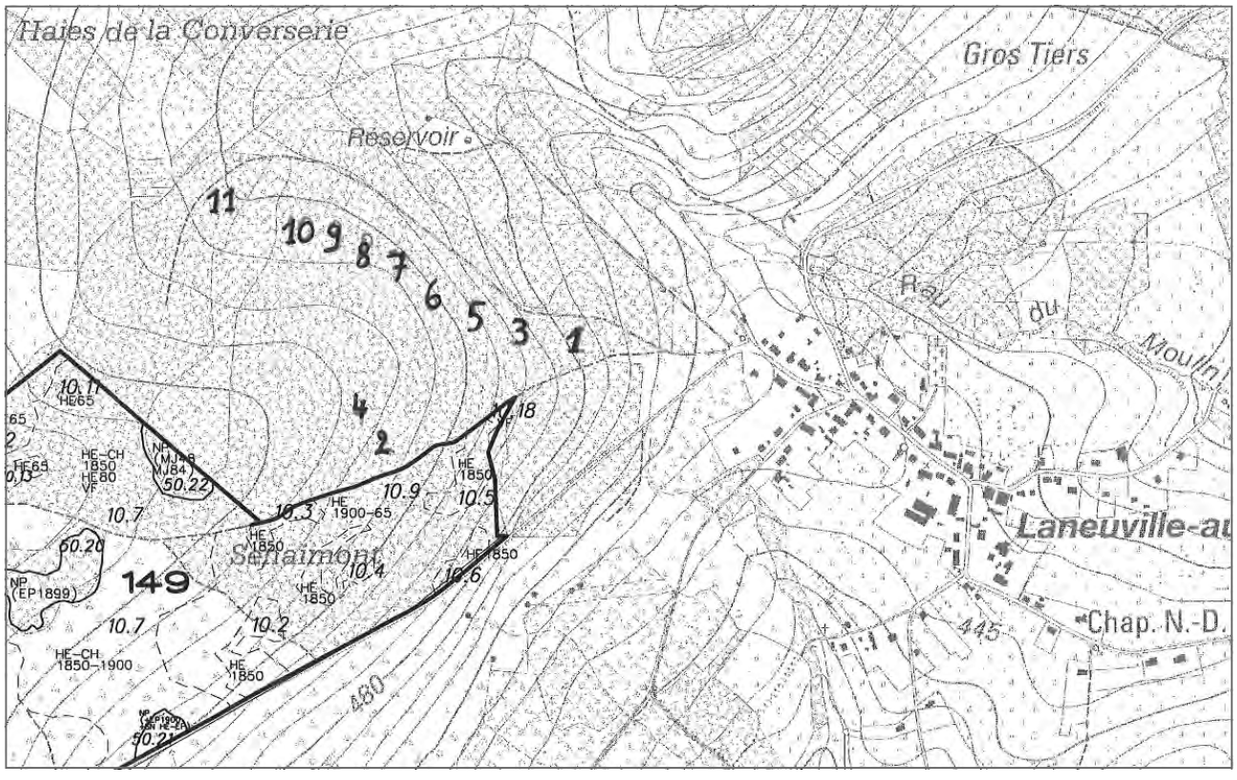

Place aux enfants le samedi 21 octobre

Tu as entre 6 et 12 ans ?
Alors, viens nous rejoindre ce
samedi 21 octobre de 9h à 16h
À l'école de CHAMPLON
pour la journée
« PLACE AUX ENFANTS 2017 »
Tu auras ainsi l'occasion de découvrir des professionnels en action qui t'ouvriront leurs portes et répondront à toutes les questions que tu te poses. Pendant toute la journée, tu seras accompagné par des passes-murailles (animateurs Patro, instituteurs, accueillantes de l'accueil extrascolaire, parents…) qui veilleront sur toi et assureront ton transport.
N'oublie pas ton pique-nique pour le temps de midi. La journée se terminera à 16h par un verre de l'amitié pour toi, tes parents, les passes-murailles et les hôtes de cette super journée.

PATRO : Les patronnés de 6 à 12 ans participeront aux activités de Place aux Enfants mais doivent obligatoirement s'inscrire (voir bulletin d'inscription ci-dessous) Merci de votre compréhension !

Pour participer à cette journée, il te suffit de remplir ce petit formulaire et de le renvoyer à Françoise PICARD à la maison communale pour le 6 octobre 2017 au plus tard. (1, route de Bastogne, 6970 Tenneville).
Pour tout renseignement : Nicolas Charlier 0494/38179 ou nico_charlier@yahoo.fr ou Françoise Picard : francoise.picard@tenneville.be

Talon d'inscription pour la journée Place aux Enfants 2017
A rendre à Françoise Picard à la Maison communale ou à l'école de Champlon, ou encore à Monsieur Marenne **pour le 6 octobre 2017.**
Nom et prénom de l'enfant :
Age de l'enfant :
PARTICIPE A LA JOURNEE PLACE AUX ENFANTS (entourez) :
-Toute la journée -Le matin -L'après-midi (Entoure ton choix)
Pour les ADULTES, je souhaite être passe-muraille (accompagnateur) ?
-Toute la journée -Le matin -L'après-midi (Entourez votre choix)
Date et signature des parents :

Accueil extrascolaire : programme du mois d'octobre

Date	Activités proposées de 14 à 16h30	catégorie d'âge
04/10/2017	Je bouge mon corps	2,5 à 6 ans
	Activité sportive au centre sportif de Tenneville: **PAINT-BALL** Prendre une tenue de sport qui peut-être salie.	6 à 12 ans
11/10/2017	Feuilles d'Automne	2,5 à 6 ans
	Mon photophore d'Automne	6 à 12 ans
18/10/2017	Monsieur Patate	2,5 à 6 ans
	Halloween : décorations terrifiantes !	6 à 12 ans
25/10/2017	Un arbre à fantômes et biscuits déguisés	2,5 à 6 ans
	Atelier récréatif de la bibliothèque : « **En attendant l'automne, les parapluies dansent avec les gouttes »**	6 à 12 ans

Attention inscriptions uniquement via le talon ci-dessous. Merci.

Pour le mercredi après-midi uniquement sur inscription :

Talon à remettre au plus tard le lundi de chaque semaine à Françoise Picard (à la maison communale ou au local extrascolaire). Vous pouvez réserver plusieurs mercredis à l'avance !

Nom :

Prénom :

Age :

Ecole de :

Adresse :

Téléphone :

Je dîne à l'accueil extrascolaire Oui - Non

Je participe à l'activité du (des) mercredi(s) (noter les dates) :

Date :

Signature :

ATTENTION, le nombre de places est limité.
En cas de désistement, veuillez prévenir pour le LUNDI qui précède le mercredi choisi au 084 45 00 51 de 9h à 15h (sauf le mercredi).

Semaine du commerce équitable du 4 au 14 octobre

La 16ème semaine du commerce équitable se déroulera du 4 au 14 octobre. Pour la 3ème année, Tenneville, reconnue officiellement « Commune du commerce équitable » depuis le 24 septembre dernier, sera active lors de cette semaine en vous proposant différentes initiatives.

■ Le **Marché Fermier des 3 Communes** mettra à l'honneur le commerce équitable. En plus des producteurs habituels, le stand Oxfam sera mis en évidence. Qu'est-ce que le commerce équitable ? Comment ça fonctionne ? Comment puis-je agir ? Les bénévoles d'Oxfam répondront à toutes vos questions et vous proposeront des dégustations de produits.
Quand ? Le vendredi 6 octobre de 17h à 20h à la salle « Le Foyer » à Tenneville

■ Le **spectacle « Paysannes »** de la Compagnie Buissonière et Alvéole Théâtre sera joué à l'école de Tenneville. Ce spectacle de qualité nous offre le récit de vie de trois femmes vivant à la campagne. L'une est wallonne, l'autre est flamande et la troisième italienne. Un métissage à la Belge. C'est avec humour et sensibilité qu'elles nous livrent leurs histoires inspirées de témoignages de femmes anonymes et discrètes qui à leur manière, ont fait bouger le monde. Un spectacle débordant d'humanité accompagné de chants folkloriques et contemporains.
Le spectacle sera suivi d'un débat sur l'agriculture paysanne et locale.

Quand ? Le vendredi 6 octobre à 20h à l'école de Tenneville

■ Comme chaque année, la boucherie **Biofarm** à Cens vous proposera une dégustation de ses salaisons bio et du café Chorti.
Quand ? Les vendredis 6 et 13 octobre de 15h à 18h et les samedis 7 et 14 octobre de 10h à 18h

■ **Le GACoeur de l'Ourthe** : un « super » marché différent ! Profitez de la semaine du commerce équitable pour découvrir les produits proposés par le GAC.
Rendez-vous sur www.gacoeurdelourthe.be avant le 5 octobre pour commander vos produits et venez récupérer votre commande lors de la distribution du samedi 14 octobre, 9h30 à Roumont.

■ Vous aussi, vous sentez concerné par la transition vers un monde plus durable et vous souhaitez agir ? Rejoignez le groupe citoyen « Le Terroir Pour Tous » pour donner main forte aux projets existants ou pour proposer de nouvelles idées !

Contact :
Catherine Désert,
ADL Tenneville-Bertogne-Ste-Ode
084 45 00 54 - adl@tenneville.be

Belle rentrée scolaire pour nos écoliers

Le vendredi 1er septembre dernier, lors de la rentrée scolaire, nos nombreux écoliers et leurs parents ont été accueillis dans les deux complexes par un petit déjeuner de terroir offert par les comités de parents.

Pain frais, jus, café et bonne humeur, tout était mis en place pour faciliter les retrouvailles, pour dérider les plus angoissés, pour intégrer nos petits nouveaux. Une initiative soutenue par la Province dans le cadre de l'opération « Petits déjeuners et collations saines ».

Une nouvelle année pouvait donc débuter, une année qui, nous l'espérons tous, sera un enrichissement social et intellectuel pour tous nos enfants.

Tenneville s'expose II : sur les chemins de l'histo'art

Pour la deuxième année consécutive, le collectif Tenneville Culture, le Cercle Historique de Tenneville et les artistes de la Commune de Tenneville se sont associés pour proposer un voyage sur les chemins de notre histoire, à travers nos villages, nos forêts, et nos plateaux ardennais au travers d'une exposition et d'un livret.

Un voyage érudit, puisque les articles de cet ouvrage nous font découvrir l'histoire inconnue et souvent mouvementée de notre Commune, grâce aux 4 grandes voies où souvent grande et petite histoire se rencontrent. Un voyage esthétique, aussi, puisque, grâce au talent de nos artistes, vous aurez l'occasion, au fil des époques, de vous émerveiller devant les trésors naturels et patrimoniaux de nos villages.
Ce travail a été présenté au public le week-end des 9 et 10 septembre dans le cadre des journées du patrimoine. Deux visites in situ ont été organisées, en plus de l'exposition à l'église de Cens. Opération réussie pour nos artistes et historiens, qui ont permis au public de découvrir un peu mieux l'histoire de la Nationale 4, de la ligne vicinale, de la « Chaussée Marie-Thérèse » et de la voie romaine, quatre axes majeurs traversant notre Commune.

Merci aux artistes et aux historiens pour leur travail, leur disponibilité et leur implication dans cette belle opération.

L'ouvrage *« Tenneville s'expose II : sur les chemins de l'histoire »*, publié aux Editions Memory, est disponible à la Libraire de Tenneville. En 34 pages, découvrez votre Commune sous un angle historique et artistique neuf.

Première bougie pour le GAC

Depuis un an, deux fois par mois, une trentaine de familles se retrouvent dans la salle paroissiale de Roumont pour les distributions du GAC. <u>En un an, ce sont exactement 27.528,96 € qui ont été directement reversés dans l'économie locale !</u>

Mais c'est quoi un GAC ? Il s'agit d'un groupe d'achat commun, permettant à chacun de se fournir en produits alimentaires de qualité, où le circuit court est favorisé. Le principe est le suivant : les participants passent commande des produits souhaités sur le site internet du GAC et viennent rechercher leurs achats deux fois par mois à la salle de Roumont. En contrepartie, chaque participant s'engage à tenir un petit rôle dans le groupe : relais avec le producteur, trésorerie, gestion du site internet, distribution, etc. Un échange de bons procédés, toujours dans une optique conviviale.

La solidarité envers les producteurs, notamment par l'application d'un prix juste tant pour le vendeur que l'acheteur, est une valeur essentielle du GAC. La rencontre et le dialogue entre intervenants est également un point important.

Concrètement, pas moins de 38 producteurs de la région fournissent le groupe d'achat commun pour un total de 300 produits. Miel, yaourts, légumes, viande, charcuterie, confiture, pain et fromage, tous produits locaux et/ou équitables. Le panel de produits est vraiment large au GAC Tenneville-Sainte-Ode-Bertogne, baptisé GACoeur de l'Ourthe en référence à la rivière qui traverse les trois communes et au parc naturel dont elles font partie.
Le GAC est coordonné par l'ADL Tenneville-Sainte-Ode-Bertogne, qui est d'ailleurs à l'initiative du projet. Le lieu de distribution choisi est Roumont, car il s'agit d'un point central entre les trois communes concernées.

Il est toujours possible de rejoindre le nouveau GAC, et de venir partager avec producteurs et consommateurs l'amour des bons produits locaux.. N'hésitez pas à tester le concept !

Contact :
GACoeur de l'Ourthe
Catherine Desert
084/45 00 54
adl@tenneville.be
Toutes les informations sur
www.gacoeurdelourthe.be

Où... Quand... Comment... obtenir des informations sur votre pension ?

pointpension
Nos experts pensions partout en Belgique

Le Service Pensions dispose d'un réseau de **plus de 200 Pointpensions** organisés de manière périodique dans près d'une commune sur 2 et de manière régulière dans nos 15 bureaux régionaux. Les **Pointpensions** vous donnent l'occasion d'entrer facilement en contact avec le **Service Pensions**.
Saviez-vous que vous n'êtes pas toujours contraint de vous déplacer dans nos bureaux régionaux ? Des **Pointpensions** sont aussi organisés non loin de chez vous, dans les petites villes et villages de votre région.

Dans chaque Pointpension, nos collaborateurs spécialement formés et cumulant des années d'expérience vous attendent.

Toute personne désirant obtenir des informations – générales ou spécifiques – sur sa pension de fonctionnaire ou de salarié peut nous rendre visite.

Certains jours, un expert de l'INASTI est aussi présent pour répondre aux questions sur les pensions d'indépendants.

Comment contacter le Service Pensions sans vous déplacer ?

Saviez-vous que vous pouvez trouver de nombreuses informations générales sur notre site www.servicepensions.fgov.be ?

Vous pouvez également gérer votre dossier de pension en ligne sur www.mypension.be.

1765
Téléphonez gratuitement depuis la Belgique au **numéro spécial Pension 1765** (numéro payant depuis l'étranger : +32 78 15 1765). Ce numéro est accessible tous les jours ouvrables de 9.00 h à 12.00 h et de 13.00 h à 17.00 h (sauf le vendredi, jusqu'à 16.00 h).

Écrivez-nous
Service fédéral des Pensions
Tour du Midi – 1060 Bruxelles

Envoyez-nous un e-mail à l'adresse : info.fr@servicepensions.fgov.be.

Lors de tout contact, veuillez communiquer votre numéro national mentionné au verso de votre carte d'identité ou votre numéro de pension de retraite.

Editeur responsable : Sarah Scaillet – Administratrice générale

2e édition de la journée sportive inter-groupements

Le 3 septembre dernier, la deuxième journée sportive inter-groupements a compté 6 équipes qui se sont affrontées dans différentes disciplines (tir, volley, badminton, pétanque, mini-foot, run & bike, ping-pong et hoverboard). Tournoi remporté cette année par l'équipe du tennis de table. Félicitations à eux. L'équipe des judokas et celle des joggeuses de « Je cours pour ma forme » complètent le podium. Merci aux bénévoles et aux groupements présents à cette journée empreinte de bonne humeur et de fair-play : judo, jcpmf, fit'enneville, tennis de table, patro et tir sportif.

Mérites sportifs 2017

Félicitations aux lauréats de cette édition 2017.
Mérite sportif individuel espoir :
Bastien et Clément Noël d'Ortheuville
en Sauvetage
Mérite sportif individuel :
Sébastien Glaude de Bertogne en Rallye automobile
Mérite sportif collectif espoir :
Equipe filles Minimes du Volley Club Champlon
Mérite sportif collectif :
R.F.C. Compogne en football

Coup de Cœur :
Lionel Gillet, bénévole pour le Club de football de Tenneville
Mérite sportif d'honneur :
Frédéric Caprasse, de Tenneville, en Rallye automobile
Cette année, une mention spéciale a été attribuée à Sabine Goffard, habitante de Bertogne qui, à 81 ans, est toujours très assidue aux cours d'aquagym. Un bel exemple à suivre pour tous les seniors.

CERCLE DE YOGA
« LE MATIN CALME »
Matinée de stage
Le samedi 14 octobre 2017

De 9 heures à 12 heures (accueil dès 8h30)
Centre sportif Champlon-Tenneville
Animée par Daniel STEPHANY, formateur
Professeur diplômé reconnu par l'Adeps
Thème : «Libérons-nous de nos tensions»
Accessible à tous, débutants ou initiés, âge sans importance.
Apporter un tapis, (éventuellement une couverture et un petit coussin)
Coût : 13 € (collation et boisson offertes)

Pour tout renseignement et/ou inscription,
vous êtes invités à contacter Béatrice Camus
au 084/45 61 59 ou 0496 16 12 67
(de préférence après 19h)

Les infos du Centre sportif

NOUVEAU
Anniversaires « Formule Quad »

Anniversaire formule « Quad » : découverte de l'engin et jeux de maniabilité
Prix : 120 €
Infos : centresportifcspt@gmail.com

- Prochainement, plus d'infos sur le stage **« ski »** qui aura lieu durant les vacances de Pâques
- Retrouvez toutes les **photos** des stages, de la journée sportive et des mérites sportifs sur www.centresportiftenneville.be

L'OAFL coordonne l'aide au maintien à domicile

En janvier 2017, l'OAFL (Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises ASBL) a reçu l'agrément pour un centre de coordination, qui est désormais actif sur le nord et le centre de notre Province.

Ce centre de coordination est un service gratuit offert à la population et qui permet de favoriser le maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie en coordonnant les services d'aide et de soins. Il s'agit d'un service précieux pour les personnes âgées et fragilisées.

Pour qui ?
Toute personne en perte d'autonomie temporaire ou définitive, en raison de l'âge, d'un accident, d'une maladie, d'un handicap, etc.

Pourquoi ?
- Pour rester chez soi le plus longtemps possible
- Pour réintégrer son domicile
- Pour obtenir des services d'aide à domicile
- Pour trouver un prestataire de soins à domicile

En pratique ?
La coordinatrice
- Vous rencontre au domicile, à l'hôpital ou ailleurs
- Evalue vos besoins
- Vous informe sur les aides possibles
- Contacte et coordonne les services de votre choix
- Travaille en collaboration avec votre famille, médecin traitant et tous les intervenants (prestataires de soins et aide) déjà en place
- Assure le suivi en évaluant la situation, l'aide apportée et adapte selon les besoins

Les prestations de coordination sont gratuites !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

OAFL a.s.b.l.
Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises

Tél. : 084/41.02.97 • Fax : 084/22.14.01
Mail : coordination@oafl.be • www.oafl.be

Centre de coordination de soins et de l'aide à domicile agréé et subsidié par l'AVIQ.

La Police vous informe : des radars sur nos routes en octobre

Police
Famenne-Ardenne

En 2016, la Région wallonne a décidé de mettre à disposition des zones de police intéressées plusieurs radars mobiles type « LIDAR », à raison de quatre semaines gratuites par an par zone de police.

Ces quatre premières semaines de contrôles ont déjà eu lieu de mai à août dans les communes de Gouvy, Hotton, Vielslam et La Roche.
Cependant, quatre semaines supplémentaires sont de nouveau planifiées au sein de notre zone de police. Ces quatre contrôles se feront cette fois pendant quatre semaines d'affilée, durant tout le mois d'octobre, dans quatre communes différentes.

Dans l'ordre chronologique de présence, voici les lieux de placement choisis sur base de l'accidentologie, des statistiques, des axes à risque en Famenne Ardenne :
N86 à On (Marche-en-Famenne)
N68 à Grand-Halleux (Vielsalm)
N30 à Manhay (traversée de Manhay)
N86 à Barvaux (Durbuy)

Le radar LIDAR sera placé durant une semaine complète à chaque endroit identifié. Le but étant avant tout de lutter contre les excès de vitesse, une des principales causes d'accidents de la route, la zone de police Famenne Ardenne a donc décidé de vous avertir avant le placement effectif du radar. Vous voilà donc prévenus…

Tenneville - Cens
Repas annuel des 3x20

Le repas annuel des 3 x 20 de Tenneville & de CENS aura lieu le jeudi 12 octobre 2017 à midi, à « L'Auberge des Blancs Cailloux » à Mousny, pour un menu copieux, goûteux et de grande qualité

Participation aux frais : 30 €. Cette somme comprendra une participation au repas, boissons comprises, ainsi que la cotisation 2018. Pour pouvoir bénéficier de la participation de la caisse de l'Amicale au repas, il est normal d'être membre du groupement.

La cotisation annuelle permet de bénéficier d'une intervention de la caisse, non négligeable, lors du repas annuel, lors des diverses organisations - théâtre, repas surprise, voyage et autres comme : la St-Nicolas, le verre du nouvel an, Pâques, etc.

Programme de la journée :
A 11h, une messe à la mémoire de nos cher(e)s disparus sera célébrée, par Monsieur l'Abbé Voideck, à l'église de Tenneville. Cette messe que nous préparons avec attention se veut pleine de réflexion et d'amour.
Après la messe Direction Mousny. Le covoiturage est comme chaque année de mise. Tous à table devant le verre de l'amitié… et dégustation du repas.
Après-midi de détente (cartes au choix - Couyon ou whist. Ou encore table amicale de discussion et d'échange, etc).

Réservations :
Pour la facilité de l'organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire le plus rapidement possible chez :
Danielle STIEL au 084/45 62 20. 0498/836050
René WERNER 084/455237

Pour le Comité,
Danielle STIEL et René WERNER

Club des 3x20 de Champlon-Journal
DINER ANNUEL
Invitation cordiale à tous les membres
Le samedi 21 octobre à 12h
Notre diner annuel aura lieu au restaurant
« Greggorio » à Champlon
(anciennement le « Pré Thiry »)

Le menu (lire-ci-contre) ainsi que l'apéro et le café vous seront offerts gracieusement. Les autres boissons seront à votre charge. L'après-midi se prolongera par des jeux de cartes.
En espérant que ce programme vous satisfera, nous comptons sur votre présence à tous. Bienvenue à chacun de vous.
Inscriptions et choix du plat (1 ou 2) pour le 12 octobre au plus tard auprès de Raymonde (084 45 51 39) ou Arsène (084 45 54 78)

Le jeune patron Grégory Peche nous propose le menu suivant :

- Cocktail maison
- Lasagne saumon en mille feuille
- 1. Escalope valdostana gratinée au four entourée de ses linguines
Ou
- 2. Civet de marcassin aux champignons de nos bois accompagné de sa purée de céleri rave et sa poire aux airelles
- Crêpes fourrées à la crème pâtissière nappées de coulis de chocolat
- Pousse café

Tenneville Culture

Cycle de conférences et atelier-débat sur la démocratie citoyenne

Les Citoyens et la Démocratie : Rupture ou Renouvellement ?

Salle du Foyer I Gratuit
Route de Bastogne 25d
TENNEVILLE

Au programme

Sam 28 octobre 2017 | 17h
Conférence – débat de Jean Faniel

Jean Faniel est le directeur général du CRISP, le Centre de recherche et d'information socio-politiques. Ses travaux portent sur la vie politique belge au sens large, en ce compris ses acteurs sociaux et économiques. Ses analyses sont régulièrement diffusées dans la presse.

Ven 10 novembre 2017 | 19h
Parole à des acteurs de terrain sur des dynamiques locales existantes

Ven 24 novembre 2017 | 19h
Atelier- débat : de nouvelles formes, outils et initiatives de démocratie au niveau local
Avec la participation de Ludivine Damay

Ludivine Damay est Docteur en Sciences Politiques et Sociales et chargée de cours aux facultés universitaires Saint-Louis. Elle a beaucoup travaillé sur la démocratie participative au niveau local.

Janvier 2018 (date précise à déterminer)
Atelier « Les Jeunes et la Démocratie »

INFO :
Eléonore Defreyne
Coordinatrice de la MCFA
à La Roche-Tenneville
0499/75.14.31
eleonore.defreyne@marche.be

Ateliers « découverte »

Une activité, un animateur et un lieu à découvrir chaque mois !

L'acrylique est une technique très simple, accessible à tous.

À l'entrée de l'hiver, habillons nos intérieurs de reflets de lumière.

Tableau géométrique, chic et métallique à réaliser à l'acrylique.

A vos pinceaux !

Ce 9 novembre 2017, 19h30
Peinture acrylique

20 €

Salle de Village de Champlon

Paiement à la réservation avant le 02/11
084/45. 51. 32
tennevilleculture@gmail.com

A la recherche d'un emploi : « destination » emploi à Arlon

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?

Alors, rendez-vous au salon **« Destination Emploi »** à Arlon.

Pour cet événement, Le Forem et ses partenaires collaborent pour vous faire découvrir les emplois et les formations disponibles dans la Province de Luxembourg, mais également au-delà de nos frontières : France, Luxembourg…

Pendant cette matinée, vous pourrez :
Rencontrer des employeurs qui recrutent
Découvrir les formations dans de nombreux domaines
Participer aux animations, démos et mini-conférences
Recevoir de nombreux conseils de nos agents Forem
Et tout cela, **gratuitement** !

Quand ? le 8 novembre 2017 de 9h à 13h

Où ? Hall Polyvalent d'Arlon, Parc des Expositions

CROIX-ROUGE de Belgique

INVITATION !

Dans le cadre de ses activités,
la Maison Croix-Rouge Nord-Ardenne a le plaisir de vous inviter à son dîner annuel qui aura lieu :

Le dimanche 29 octobre 2017
Adresse : Salle « La Maison du Plateau » à 6980 VECMONT

Au menu : APERITIF dès 11h30 - Jambon braisé (à la broche) - potée liégeoise - Chariot de desserts et café.

ADULTES : 20 €
ENFANTS – 12 ans : 12 €

Réservations avant le 20 octobre 2017.
Simone Collignon, 084/45 56 93
Jean-Pierre Angelroth, 084/36 66 16
jpangelroth@gmail.com
Françoise Gauthier, 084/45 54 17
francoise.gauthier@skynet.be
Madeleine Ronquart, 0497/059 318
madeleine.b.ronquart@gmail.com

Si vous ne pouvez nous rejoindre le 29 octobre, vous pouvez cependant soutenir les actions de notre Croix-Rouge locale en versant une participation sur le compte 001-6150682-85 de la Maison Croix-Rouge Nord-Ardenne : merci pour votre soutien. Tout don d'au moins 40 € donne droit à une réduction d'impôt égale à 45% du montant donné.

La RES CHAMPLON
vous invite à son

SOUPER MOULES

Le samedi 14 octobre 2017

Buvette de la Royale Etoile Sportive Champlon
Dès 19h30

Au Menu :
Moules Impériales nature ou vin blanc 20,00 €
Boulettes/frites : - Adultes (2 boulettes) 12,00 €
Enfants (1 boulette) 7,00 €

Réservations :
Mathieu Monique 0497/28 91 37
Devillers Pascale 0498/19 56 99

Date à retenir

La dramatique de Cens présente
« Maisse Mannoye »
One comèdèye è 3 actes
dà Philippe CHAMBERLAND

Samedi 11 novembre 2017 à 19h30
Samedi 18 novembre 2017 à 19h30
Dimanche 26 novembre 2017 à 14h30

Journal : Week-end du cheval
Manège Extra-Poney
7 & 8 octobre 2017

Maréchal ferrant – promenade en attelage – vétérinaire – spectacle équestre – artiste peintre produits locaux en vue de se restaurer

Cours le samedi toute la journée
Le dimanche matin, cours ouverts au public avec baptêmes à poney/cheval aux inter-cours.
Visite guidée du manege et verre de bienvenue.

Contact :
0479/41 05 85 ou 084/45 61 44
http://www.extraponey.be

Voici le « jumelage » du mois composé uniquement de noms de villages,
par J.-M. Docquier.

LEFFE HAMME HAUTREGARD
HAM OUR REUX
LOMRE AGIMONT FRAIRE
ALLEUR ATH HOUX

Solution : Les femmes aux regards amoureux , l'homme réagit mon frère à leurs atouts

Laneuville-au-Bois
Prochaines ouvertures
de la Maison de village :
Samedis 04/11 et 02/12
A partir de 20h30. Ouvert à tous.
Venez prendre un verre avec nous !

Village propre et fleuri

LANEUVILLE au-Bois

A le plaisir de vous inviter à son souper annuel

RACLETTE SAVOYARDE
Le samedi 21 octobre 2017 dès 19h30
à la salle « A La Fontaine »

15 euros par adulte (apéritif et dessert compris)
Enfants moins de 12 ans, 8 euros

Réservation pour le 10 octobre chez Bernadette PAQUET au 084/45 56 12 (après 17h) ou via mail à l'adresse : danette07@hotmail.com

Football : les matchs de nos équipes premières

08-10-2017	15:00	TENNEVILLE	WINALOISE
15-10-2017	15:00	LIERNEUX A	TENNEVILLE
22-10-2017	15:00	TENNEVILLE	SALM A
29-10-2017	15:00	HARRE - MANHAY	TENNEVILLE
08-10-2017	15:00	ST LÉGER	CHAMPLON A
15-10-2017	15:00	CHAMPLON A	ROSSIGNOL
21-10-2017	20:00	OPPAGNE A	CHAMPLON A
29-10-2017	15:00	CHAMPLON A	WELLIN A
08-10-2017	15:00	BRAS	CHAMPLON B
15-10-2017	14:30	CHAMPLON B	NEUFCHÂTEAU
22-10-2017	15:00	WITRY	CHAMPLON B
29-10-2017	14:30	CHAMPLON B	BOURCY

Le calendrier des manifestations

Octobre
Jeudi 5 Goûter 3x20 Tenneville
Vendredi 6 Fête Erneuville
Samedi 7 Fête Erneuville - week-end du cheval Journal
Dimanche 8 Fête Erneuville - week-end du cheval Journal
Samedi 14 Souper moules RES Champlon
Samedi 21 Blind test Tenneville - Souper fleurs Laneuville - Oberbayern Cens - Dîner 3x20 Champlon-Journal
Samedi 28 Conférence Jean Faniel Tenneville

Ramassage encombrants
Jeudi 26 octobre
ATTENTION : sur inscriptions uniquement
Lire en page 3

AIVE

Le parc à conteneurs sera fermé :

Le mardi 10 octobre

Tenneville

Ardenne

Parc naturel DES DEUX OURTHES

Editeur responsable : Nicolas Charlier, Echevin, rue Grande-Champlon 110/4 6971 Tenneville
Conception graphique : Administration communale de Tenneville
Contact : Leslie Bosendorf - leslie.bosendorf@tenneville.be - 084 45 00 53
Pour publication, prendre contact pour le 10 du mois précédent.
Abonnement postal (hors commune de Tenneville) : Micheline Sibret 084 45 00 45
Impression : Impribeau - Beauplateau (Sainte-Ode)
Photo couverture : arc-en-ciel sur la rue de la Fontaine